



# RÈGLEMENTS

## + INFORMATIONS GÉNÉRALES

### CAMPS DE JOUR SPORTMAX



## RÈGLE DE BONNE CONDUITE DU PARTICIPANT

---

Tous les participants doivent **respecter les règles de bonne conduite** et suivre les directives des responsables. Tout manquement pourra entraîner des sanctions allant jusqu'au renvoi, sans remboursement.

- 1- Les participants doivent en tout temps **suivre les consignes** des animateurs.
- 2- Les participants doivent en tout temps **respecter** les animateurs et les autres enfants.
- 3- Aucun **langage ou comportement abusif** ni aucune **manifestation de violence** ne seront tolérés.
- 4- Tous les participants doivent demeurer à l'intérieur des limites de l'établissement et des terrains attribués et doivent se **déplacer avec leur animateur**.
- 5- Le respect et une utilisation adéquate du matériel sont de mise. Tout vol, vandalisme ou bris volontaires d'équipement **entraînera des sanctions** et les parents pourraient devoir assumer les frais encourus.
- 6- En tout temps, les déchets doivent être ramassés. La **propreté** est de mise.
- 7- Les participants doivent porter des vêtements adaptés à la pratique des activités (vêtements confortables et chaussures fermées ou sandales sportives.)



## MATÉRIEL À APPORTER

---

- Maillot de bain, sandales d'eau et serviette
- Bouteille d'eau
- Écran solaire
- Lunch et 2 collations



## INTERDICTIONS ET OBJETS PERDUS

---

- 1- Aucun enfant ne sera autorisé à utiliser les **machines distributrices et micro-ondes**.
- 2- Les **ARACHIDES** et les **NOIX** sont interdites. Tout aliment ne respectant pas cette consigne sera confisqué. Les responsables pourront fournir à l'enfant un aliment de remplacement, aux frais des parents. Merci d'éviter d'apporter des aliments contenant des traces de noix et arachides.
- 3- Les **jeux vidéos portatifs, lecteurs numériques** et autres appareils électroniques sont interdits.
- 4- Nous recommandons de ne pas apporter des **effets personnels non essentiels** ni de porter de **bijoux**.
- 5- Les camps de jour se dégagent de toute responsabilité en cas de vol, perte ou bris d'effets personnels.
- 6- **OBJETS PERDUS** : Des bacs prévus à cet effet se trouvent au lieu de rassemblement principal. À la fin des camps, les objets perdus non réclamés seront remis à des œuvres de charité.



## INFORMATIONS IMPORTANTES

---

- **LUNDI AM** - Veuillez **informer les responsables des camps de jour** de toute particularité au sujet de votre enfant.
- **DÉPART** : Au moment du départ, une signature sera demandée à la personne responsable venant chercher l'enfant. Cette personne doit fournir une **PIÈCE D'IDENTITÉ AVEC PHOTO**. Si l'enfant doit quitter seul ou avec une autre personne que les responsables figurants au dossier, une autorisation écrite doit préalablement être remise au bureau d'accueil (formulaire disponible sur Internet ou au bureau des camps de jour.)